



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

**PREFECTURE**

Cabinet

Service des sécurités

Service interministériel de défense  
et de protection civile

**Arrêté n° Préf-Cabinet-SDS-SIDPC 18-08/02 du 28 août 2018  
portant nomination des principaux acteurs pour la sécurité  
à la préfecture d'Eure-et-Loir et dans les sous-préfectures**

**Madame Sophie BROCAS, Préfète d'Eure-et-Loir,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de la Sécurité Intérieure ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale ;

Vu la circulaire n° NOR/INT/A/94/00202/C du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, en date du 8 juillet 1994, relative à la sécurité des préfectures et sous-préfectures et au rôle de l'adjoint de protection ;

Vu la circulaire n° NOR/INT/SG/HFDAIOCA1208138C du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 19 mars 2012, relative à la sécurité des préfectures, des sous-préfectures et de leurs agents ;

Considérant qu'il convient d'identifier les principaux acteurs de la sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou ;

Sur proposition de Madame la Directrice de Cabinet,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** – **Madame Juliette AUBRUN**, Sous-préfète, Directrice de cabinet est nommée déléguée à la défense et à la sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou.

**Article 2** – Sous l'autorité de la Directrice de cabinet, sont nommés acteurs de la sécurité, aux fonctions suivantes :

**Monsieur Julien ROUAIRE**, adjoint au chef du service des sécurités, chef du service interministériel de défense et de protection civile :

– Officier de sécurité pour la protection de l'information classifiée,

– Responsable de la sûreté des bâtiments (protection contre les vols, les agressions, les intrusions et le terrorisme),

– Responsable de la sécurité des bâtiments (sécurité du public, sécurité incendie, catastrophes naturelles).

**Monsieur Stéphane GAULTIER**, adjoint au chef du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC), est nommé responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) du département d'Eure-et-Loir.

**Madame Marie-Paule LEMOULT**, adjointe au chef du service interministériel de défense et de protection civile, est nommée officier de sécurité adjoint pour la protection de l'information classifiée.

**Article 3** – L'arrêté Préf-Cabinet-SIDPC n° 16-09/01 du 23 septembre 2016 portant nomination des principaux acteurs pour la sécurité à la préfecture d'Eure-et-Loir et dans les sous-préfectures est abrogé.

**Article 4** – Monsieur le secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, Madame et Messieurs les sous-préfets des arrondissements de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou, Madame la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir et dont un exemplaire sera adressé à chacun des membres désignés du Comité de Pilotage pour la Sécurité de la préfecture d'Eure-et-Loir et des sous-préfectures.

La Préfète,

**Sophie BROCAS**

